



Information aux parents des futurs élèves 5/4/3

publié le 12/05/2016

Descriptif :

Dans le cadre de la poursuite de l'assouplissement de la carte scolaire, les familles peuvent solliciter un autre établissement que le collège Émile Zola pour leur poursuite de scolarité en 5/4/3. Un formulaire doit être retiré auprès du secrétariat et la demande doit impérativement être déposée pour le 30 mai 2016 pour envoi à la direction académique..



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.